

PAS UNE BASSINE DE PLUS!

29-30
OCT.22

STOPPONS
LE CHANTIER
DE SAINTE-SOLINE [79]

NO BASSINES

MANIFESTATION
samedi — 10h



+ d'infos

{ lessoulevementsdelaterre.org
fb | [bassine.nonmerci.5](https://www.facebook.com/bassine.nonmerci.5)
#lesSoulevementsdeLaTerre

{ à l'appel de +
de 50 organisations }

DOSSIER DE PRESSE



INDEX

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

page 3

2. LE PROGRAMME

page 5

3. RAPPEL DES ACTES PRECEDENTS

page 6

4. POURQUOI S'OPPOSER AUX MEGA-BASSINES

page 8

5. INFOS PRATIQUES & CONTACTS

page 11

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MOBILISATION NATIONALE LES 29 ET 30 OCTOBRE : PAS UNE BASSINE DE PLUS !

A l'appel de 150 associations et collectifs (Bassines Non Merci, Soulèvements de la Terre, la Confédération Paysanne, la CGT, ATTAC, SUD Solidaires...), une grande manifestation-action écologiste et paysanne aura lieu les 29-30 octobre à Sainte Soline (79) pour stopper le chantier de la plus grande méga-bassine jamais construite.

Plusieurs milliers de personnes sont attendues pour empêcher cette bassine qui représente non seulement 16 hectares de terres artificialisées et 720 000 m³ d'eau privatisée, mais aussi le début du déploiement de centaines de projets prévus sur le territoire français.

En effet, depuis le 28 septembre, le site des "Terres rouges" est encerclé par des grilles et les travaux ont débuté à Sainte-Soline. Dans cette zone pourtant classée Natura 2000 pour les oiseaux de plaine - Busard cendré, Oedicnème criard et Outarde canepetière -, les engins de chantier s'activent pour ne laisser qu'un désert et bientôt un gigantesque cratère.



Dans les prochaines semaines, si tout continue ainsi, le chantier risque d'être progressivement excavé par une cohorte de tractopelles et verra ses environs quadrillés de 18 km de canalisations. Viendra enfin le pompage, 615m³/heure d'eau pompée pendant 45 jours 24h/24 pour arriver à l'une des plus grandes bassines construite en France avec pas moins de 720 000 m³ d'eau stockée.

Ce projet emblématique de la multiplication des bassines est d'autant plus choquant qu'il intervient juste après un été caniculaire qui a laissé les nappes phréatiques et cours d'eau dans un état jamais vu.

Alors que l'eau devient une ressource rare, les agro-industriels décident de s'accaparer l'eau avec le soutien de l'Etat qui y voit une cynique solution d'adaptation au changement climatique, plutôt que de miser sur le partage et une agriculture paysanne plus adaptée. C'est ainsi près de 1000 méga-bassines qui risquent d'être construites à l'horizon 2025 si l'agro-industrie poursuit ses projets et que les pouvoirs publics continuent de les soutenir et même de les financer à hauteur de 80%. Paysan.ne.s, riverain.es, naturalistes et scientifiques n'ont pourtant eu de cesse de démontrer l'impact délétère de ces bassines et du pompage accru dans les nappes - y compris en hiver - sur des réseaux hydrologiques extrêmement fragilisés et sur les milieux naturels qui en dépendent.

Mais ce scénario n'est pas une fatalité.

Depuis un an l'opposition grandit contre ces projets aberrants, à tel point que le chantier test de Mauzé-sur-le-Mignon a généré des coûts notamment de surveillance et des retards beaucoup plus importants que prévus. Le mouvement anti-bassines a même rassemblé jusqu'à 7000 personnes en mars dernier, démontrant son caractère populaire là où seuls une poignée d'agro-industriels tireront profit de ces bassines. La colère des habitant-e-s qui voient bien l'assèchement de leurs écosystèmes est telle qu'une dizaine de bassines ont même été débâchées l'année écoulée pour les rendre inutilisables.

Avec cette mobilisation des 28 et 29 octobre, le mouvement veut maintenant aller plus loin et stopper le chantier de Sainte-Soline avant qu'il ne soit trop tard ! Puisque le gouvernement reste incapable de prendre la décision - a minima - d'un moratoire, les opposant-e-s ont décidé de le mettre en oeuvre eux-même. D'autres solutions pour le partage de l'eau et une agriculture paysanne existent, et nous serons nombreuses et nombreux à Sainte-Soline pour le rappeler et forcer le débat que veulent taire les agro-industriels en passant en force. No bassaran !

Rdv samedi 29 à partir de 11h pour un point presse et à 10h pour le début de la manif-action

NOUS CONTACTER :

MÉLISSA GINGREAU POUR BASSINES NON MERCI : 06 32 75 57 06

NICOLAS GIROD POUR LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE : 06 07 55 29 09

BENOIT FEUILLU POUR LES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE : 07 69 33 77 93



2. LE PROGRAMME

VENDREDI 28 OCTOBRE

Accueil / Camping - RDV à partir de 18h - à la salle des fêtes de St Martin les Melle (79)
Projections de films sur les luttes contre les bassines et pour les terres + petites scènes ouvertes

SAMEDI 29 OCTOBRE

RDV - 10h - Sainte-Soline (79) - Départ de la manifestation - prises de paroles
Conférence de presse à 11h

Midi:

Pique-nique sur le parcours de la manifestation

Soir :

Grand banquet avec le réseau de ravitaillement des luttes
Concerts à partir de 19 heures

DIMANCHE 30 OCTOBRE

À partir de 10h : Balades archéo, paysannes, naturalistes, Rando cours d'eau et sortie vél'eau...

10h30 : Assemblée des luttes de l'Eau "ET DEMAIN?" - Construisons collectivement les suites de la mobilisation, sur le chantier de Sainte-Soline et ailleurs.

12h : Cantine avec le Réseau de ravitaillement de lutte

14h :

- Table ronde - Quel partage de l'Eau pour quel projet de territoire ?
- Premier critérium des Terres Rouges : athlètes & cyclistes en piste autour de la méga-bassine

A partir de 17 h: concerts

Toute la journée :

- Expos photos sur la lutte, les bassins-versants...
- Surprises improvisées et rebondissements époustouflants

Les jours suivants : Poursuite d'actions collectives, plurielles et créatives, qui s'imagineront et se construiront ensemble lors de ce week-end de lutte ! Contactez-nous !

3. RAPPEL DES ACTES PRÉCÉDENTS

Vous pouvez retrouver le détail de l'historique de la lutte contre les méga-bassines ici : <https://bassinesnonmerci.fr/index.php/historique-de-la-lutte/>

5 ANS DE MOBILISATION ASCENDANTE CONTRE LES MÉGA-BASSINE

Le collectif citoyen "Bassines Non Merci", se bat depuis 5 ans contre un projet de 19 puis 16 réserves de substitution (dites "bassines") pour l'irrigation agricole en sud Deux- Sèvres. L'enquête publique s'est tenue du 27 février au 29 mars 2017. Déjà à l'époque, plus de 70 % des dépositions étaient opposées au projet.

Poussé par l'État et ses préfectures, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ou encore le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, **le projet continue pourtant, avec une opposition grandissante qui multiplie les rassemblement et les actions pour se faire entendre.** Des soutiens viennent de toute la France, 5000 personnes rassemblées en 2020 dont des politiques comme Jean-Luc Mélenchon, Mathilde Panot, Loïc Prud'homme, Philippe Poutou, Yannick Jadot, José Bové, ...

En septembre 2021, alors que plusieurs recours sont encore en attente, que la région Nouvelle Aquitaine a retiré son financement et que de nombreux élu-e-s et associations ont quitté le protocole d'accord, les travaux commencent à la bassine SEV 17 à Mauzé-sur-le-Mignon.

De multiples actions sont alors organisées qui relancent une dynamique forte de mobilisation alliant habitants indignés, paysans et militants du climat contre ce passage en force des projets de bassines.

Le 22 septembre, **plus de 700 personnes investissent le chantier de la bassine SEV 17** pour arrêter les travaux et demander la suspension immédiate des travaux et l'arrêt définitif de toute construction de bassine sachant les recours juridiques non statués. Puis le 6 novembre, 3000 anti-bassines manifestent et démontent une "bassine de la honte" jugée illégale et sa pompe malgré les intimidations de la préfecture qui a voulu interdire l'événement et de la FNSEA qui organisait une contre-manifestation pour les empêcher d'agir.

La bassine-test SEV17 est finalement construite au prix de retards et de dépenses notamment de sécurité très importantes, mais la dynamique continue de monter avec plus de 250 personnalités du monde scientifique, associatif, politique, intellectuel, artistique,... qui signent dans le Monde le 24 novembre une tribune de soutien aux actions contre les méga-bassines et exigent un arrêt immédiat de ces projets. **7000 personnes enfin se regroupent les 26 et 27 mars 2022** pour marquer un coup d'arrêt à ces projets et démontrer le caractère populaire et massif du front anti-bassines face au passage en force et aux intérêts privés de quelques agro-industriels.

Ces mobilisations font pourtant face à une forte répression : **des caméras militaires de surveillance assumées par la police** ont été retrouvées devant le domicile d'un militant tandis que les auditions, perquisitions et gardes à vue sont nombreuses pour faire taire les militants locaux. En parallèle, entre septembre 2021 et 2022, plusieurs collectifs anonymes vont jusqu'à désarmer et rendre hors service des bassines, générant des couts très importants pour les irrigants. **On dénombre une dizaine de cas de débâchages l'année écoulée.**

Alors que plus de 150 organisations ont signé en juin 2022 [l'appel "Pas une bassine de plus"](#) pour déclarer se mobiliser en cas de nouveaux chantiers de bassines... un second chantier a démarré à Sainte-Soline. **Le front anti-bassine se remobilise donc ces 29 et 30 octobre avec plus de force que jamais pour empêcher ce nouveau projet !**

UNE SAGA JURIDIQUE

Deux recours juridiques sont actuellement en attente d'être jugés contre les retenues d'eau prévues dans les bassins de la Sèvre Niortaise et du Mignon (Deux-Sèvres, Charente-Maritime et Vienne).

L'autorisation préfectorale délivrée en juillet 2020 prévoyait la création de 16 retenues pour un volume 7 millions de m³ d'eau. Mais en mai 2021, lors de son examen du recours du collectif, le tribunal administratif de Poitiers a demandé la révision du volume annuel maximal pour neuf des retenues. Pour répondre aux injonctions du tribunal, la Coopérative de l'eau a redimensionné le projet à la baisse. Une baisse insuffisante pour plusieurs associations environnementales et fédérations de pêche qui ont fait appel de la décision du tribunal de Poitiers, en mettant en avant le caractère daté des études d'impact et l'absence de dérogation espèces protégées au vu de l'impact sur la nidification notamment.

L'audience devrait normalement se tenir au cours de second semestre 2022 devant la cour administrative d'appel de Bordeaux.

Entre temps, la construction des retenues a repris : un arrêté publié le 22 mars dernier autorise, avec des prescriptions complémentaires, la construction des seize réserves, pour un volume total maximal de 6,2 millions de m³... et a lui aussi été attaqué devant le tribunal administratif.

« Cet arrêté ne respecte toujours pas les documents de planification qui concernent l'eau : il n'y a pas eu de nouvelle autorisation environnementale, les données n'ont pas été actualisées depuis 2016-2017, certains aspects n'ont pas été étudiés, notamment l'effet cumulé de tous les ouvrages de Poitou-Charentes », selon Marie Bomare de Nature-Environnement 17.

Pourtant et sans attendre les résultats des recours les promoteurs poursuivent leurs travaux... comme ils l'avaient déjà fait dans le cas des cinq bassines de Cram-Chaban et du bassin du Mignon (Charente-Maritime). Malgré une étude d'impact défailante, les irrigants avaient malgré tout utilisé ces retenues d'eau sans autorisation. A posteriori, le 17 mai 2022, la cour administrative d'appel de Bordeaux a jugé illégales les cinq retenues d'eau — dites « bassines » à destination des agriculteurs.

Le collectif Bassines Non Merci et ses alliés voient ainsi leur bataille confirmée et légitimée. Face à la stratégie du fait accompli des irrigants, il est d'autant plus clair qu'il faut stopper ces projets illégaux et mettre en place un moratoire avant qu'il ne soit trop tard et que ces bassines ne voient le jour.

4. POURQUOI S'OPPOSER AUX MÉGA-BASSINES ?

LES MEGA-BASSINES EN BREF:



Les **méga-bassines** sont des ouvrages de stockage de l'eau aux allures de cratères plastifiés. En moyenne, la surface d'une méga-bassine est de **8 hectares**. Les plus grandes peuvent aller jusqu'à 18 ha.

Elles sont entourées de digues de 10 mètres de haut environ, érigées grâce à la terre décaissée. Ces ouvrages hydrauliques imperméables, sont remplis par **pompage dans les nappes phréatiques ou dans les cours d'eau**.

Appelées **réserves de substitution** par les organisations qui en font la promotion, les méga-bassines sont présentées comme des ouvrages qui permettraient de diminuer la pression sur la ressource en eau en « substituant » des pompages de printemps/été par des pompages d'hiver.

Pomper en hiver n'empêche pas de créer une pression sur la ressource. La « substitution » pour chaque ferme qui irrigue se fait à partir d'un volume historique de référence très élevé qui peut, en réalité, **créer des niveaux d'irrigation plus élevés qu'avant**.

Avec une pluviométrie parfois insuffisante et un rechargement des nappes de plus en plus tardif, la pression exercée par le remplissage des méga-bassines sur la capacité des milieux aquatiques à se renouveler est donc énorme. **Or ce sont d'abord les nappes qui doivent se recharger en hiver afin d'alimenter le réseau hydrographique, renouveler les milieux aquatiques et infiltrer les sols.**

Certains disent que l'eau stockée dans les méga-bassines serait « *une eau en excédent l'hiver, qui de toute façon serait perdue* ». Cette affirmation est un mensonge.

L'eau stockée dans les méga-bassines est une eau qui se serait infiltrée dans les sols (et jusqu'à la nappe) ou aurait ruisselé dans les cours d'eau.

Souterraine ou courante, cette eau vient alimenter son cycle naturel et vivant et répond à divers besoins vitaux (sols, plantes, animaux) des cycles biologiques naturels, et ce jusqu'au milieu marin très dépendant de la quantité et de la qualité de l'eau douce.

En la stockant on la prélève du milieu qui ne reçoit donc plus la quantité nécessaire pour répondre à ses besoins et à ceux de l'agriculture.

Par ailleurs, on la rend stagnante alors qu'elle était courante.

Stagnante, l'eau s'évapore et sa qualité se dégrade (eutrophisation).

UN ACCAPAREMENT DE L'EAU AU PROFIT DE L'AGRO-INDUSTRIE:

Les méga-bassines prévues pour le projet "Sèvre Niortaise et Mignon" ne bénéficieraient qu'à **6% des agriculteurs du secteur.**

Au vu des volumes stockés, les méga-bassines alimentent principalement en eau de **grosses exploitations agro-industrielles.**

L'eau sert essentiellement à la **culture du maïs** dont une bonne partie sera **exportée vers des fermes-usines européennes.**

Cette plante, qui a besoin d'eau à un moment où il y en a peu (d'autant plus sur des sols superficiels), n'est pas adaptée à nos conditions pédoclimatiques et est principalement utilisée pour nourrir les animaux d'élevage industriel. Les exploitants l'utilisent aussi pour arroser des cultures qui finiront dans un méthaniseur pour en faire de l'énergie et non pas pour nourrir les habitants.

L'usage de l'eau fait par les irrigants des méga-bassines est donc aux antipodes d'une agriculture paysanne, prenant soin du vivant et des sols et œuvrant pour la souveraineté alimentaire.

On retrouve dans les principaux bénéficiaires des méga-bassines des profils typiques de l'agri-business, comme Thierry Bouret, principal bénéficiaire de la bassine illégale de Cram Chaban, contre laquelle nous avons manifesté en novembre dernier.

Ce dernier, propriétaire de 17 entreprises et 1500 hectares de terres agricoles peut ainsi **s'accaparer 1 million de m³** d'eau chaque année grâce à ses 5 méga-bassines.

Permettre l'accaparement de l'eau et des terres par une minorité d'agri-managers intensifie la dynamique actuelle de financiarisation et d'industrialisation de l'agriculture au détriment des paysannes et paysans.

DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES SUR LA BIODIVERSITÉ

En servant à l'agriculture industrielle (monoculture de céréales, élevage hors-sol) les méga-bassines poussent encore à une **consommation accrue d'engrais et de pesticides.**

C'est donc une eau chargée en substances chimiques qui réintègre le milieu.

Par ailleurs, l'eau qui est pompée l'hiver est une eau qui ne viendra pas réalimenter les zones humides.

Or ces zones se reconstituent l'hiver pour répondre aux besoins du milieu naturel.

Sans recharge hivernale suffisante des zones humides et des sols, les fonctionnements écosystémiques de régulation sont impactés. **C'est donc toute la biodiversité qui est mise en danger par ces méga-bassines.**

En témoigne le retrait de la quasi-totalité des associations environnementales du "Protocole d'accord pour une agriculture durable dans le territoire du Bassin Sèvre Niortaise-Mignon" permettant la construction des méga-bassines.

UN EXEMPLE DE "MALADAPTATION" AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Bien qu'elles symbolisent la fuite en avant d'un modèle agroindustriel destructeur, les promoteurs des méga-bassines utilisent l'argument du dérèglement climatique pour justifier leur construction.

En plus des conséquences néfastes qu'ont ces ouvrages sur la biodiversité, l'eau et les sols, les méga-bassines sont considérées comme **un exemple de maladaptation au dérèglement climatique** par des **scientifiques** de renom comme **Florence Habets** et **Magali Reghezza**, qui écrivaient cet été:

"Les méga-bassines vont sans doute en effet permettre de maintenir des usages de l'eau néfastes pour le climat sur la première, voire les premières années d'une sécheresse pluriannuelle.

Mais au prix de prélèvements conséquents dans les nappes et ces retenues, largement supérieur à la capacité de recharge durant cette sécheresse longue.

*La somme de ces prélèvements peut alors contribuer à **augmenter la durée de la sécheresse.***

De plus, les prélèvements hivernaux en nappe supposent que la recharge sur la période sera suffisante. Malheureusement, à l'heure actuelle, on ne sait pas prévoir à plus de 6 mois l'évolution de la ressource en eau à venir, et en particulier, les prévisions ne sont pas très pertinentes sur la période hivernale. Impossible donc d'être sûr que l'on pourra remplir ou pas les réservoirs et retenues en hiver. "

"Les méga-bassines, deviennent des réponses purement curatives, qui enferment en particulier l'agriculture dans des pratiques d'irrigation de plus en plus inadaptées au climat qui change.

On traite les symptômes (pénurie d'eau) au lieu de s'attaquer à l'origine du problème (déséquilibre entre les besoins et la disponibilité de la ressource) à ses racines (pratiques, usages, partage). "

*"Pour désigner le recours systématique à des ajustements techniques, dont le but n'est pas d'adapter le système à la disponibilité de la ressource de plus en plus variable, voire, dans certains cas, de plus en plus réduite, mais de maintenir « une trajectoire de développement fondée sur l'augmentation de la disponibilité de la ressource en eau », les chercheurs utilisent depuis une dizaine d'année la notion de « **fix hydrosocial** », en référence aux drogues.*

La tendance à investir dans de nouvelles constructions consiste en effet à fixer (réparer) un dysfonctionnement (ici le manque d'eau), en immobilisant du capital dans une infrastructure, au lieu d'investir pour soutenir la transition vers des pratiques moins gourmandes en eau.

On observe aussi un contrat tacite entre les autorités et un petit nombre d'usagers, ces dernières concédant des investissements coûteux, dès que la ressource devient insuffisante, pour maintenir, voire continuer à intensifier, l'usage de la ressource. L'infrastructure nouvellement construite fonctionne ainsi comme une dose de drogue, qui soulage momentanément le système jusqu'au prochain « fix ».

Chaque fix retarde la réduction des usages et les transformations systémiques, qui seules peuvent diminuer durablement la vulnérabilité de l'activité ou du territoire.

C'est la définition même de la maladaptation : le remède pérennise, voire aggrave, le risque qu'il est supposé résoudre."

UNE POLITIQUE DE PRIVATISATION DE L'EAU FINANCÉE PUBLIQUEMENT:

Les méga-bassines ne sont pas uniquement financées par les irrigants et sont subventionnés à **plus de 70%** par de l'**argent public**, à hauteur d'environ **60 millions d'euros**.

4. INFORMATIONS PRATIQUES

Les rendez vous :

À Sainte Soline, samedi et dimanche 29 et 30 octobre.

Début de la manifestation à 10h le samedi.

Le point presse :

Samedi 29 octobre à 11h à Sainte Soline.

Les contacts presse :

Mélissa Gingreau pour Bassines Non Merci : 06 32 75 57 06

Nicolas Girod pour la Confédération Paysanne : 06 07 55 29 09

Léna Lazare pour les Soulèvements de la Terre : 07 82 24 24 62

Les sites ressources :

<https://lessoulevementsdelaterre.org>

<https://bassinesnonmerci.fr/index.php/actualites/>

<https://www.confederationpaysanne.fr/>

Les réseaux sociaux pour être au courant des actualités

Twitter : @lessoulevements / @Mauzzad_info

Instagram : @lessoulevementsdelaterre

Sainte Soline est à 30 minutes en voiture de Niort et Poitiers.

N'hésitez pas à appeler Léna Lazare pour tout renseignement ou besoin concernant votre venue,



**STOPPONS
LE CHANTIER
DE SAINTE-SOLINE [79]**